

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2025 COUPES DE FRANCE MIX NATIONAUX



MOTO-CLUB: ASSOCIATION MOTO CLUB DE MACON
E-MAIL: jean-francois.baudras@orange.fr
TÉLÉPHONE: 06 82 04 55 46
ORGANISATEUR TECHNIQUE: JEAN FRANCOIS BAUDRAS

N° D'ÉPREUVE FFM: 557

DATE: 20 AVRIL 2025

LIEU: MACON SANCE

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Alain RAMEL	Licence: 020347
Délégué FFM	PATRICK MALRIC	Licence: 016304
Membre du Jury	Jean-François BUFFENOIR	Licence: 0493139
Membre du Jury	Didier BARNAY	Licence: 179273
Commissaire technique responsable	JEAN-LUC MOOSMANN	Licence: 444435
Responsable du chronométrage	LUDOVIC LACLAUTRE	Licence: 353402

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

Seules la (les) catégorie(s) dont la case est cochée est (sont) prévue(s) sur l'épreuve.



MOTOCROSS NATIONAL 125

MOTOCROSS NATIONAL 250

MOTOCROSS NATIONAL 450

DÉLÉGUÉ FFM	Marc GUEDON - Licence 029982	Patrick MALRIC - Licence 016304	L.QUINCE-LEGER (016304) et B.BLAUDY (069604)
AGE MINIMUM	18 ANS (dans l'année)	13 ANS (en 125) / 15 ANS (en 250)	15 ANS
LICENCES	PILOTES TITULAIRES D'UNE LICENCE DÉLIVRÉE PAR LA FFM : INTER / LUE / NJ / NCO		
CYLINDRÉES	125 CC 2T	CLASSE 2 ET 250 CC 2T	CLASSES 3 ET 4
PLAQUES ET NUMÉROS	125	CLASSE 2 250 250 CC 2T	450

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôle administratif :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM.

Contrôle technique :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa (ses) machine(s) ;
- son équipement **obligatoire** : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... **Christophe COGNET**

Nombre de secouristes **8**

Hôpital le plus proche **MACON**

Nombre d'ambulance(s) **1**

Temps de trajet (en min) **10 mn**

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site **Terrain de la Grisière**

Adresse **Route de la Grisière 71000 MACON**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1750**

Largeur minimum de la piste **6 m**

Largeur de la grille **80 m**

Longueur de la ligne droite de départ **90**

Nombre d'OCP* **15**

*Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : **45**

En manche : **45**



- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: 17/01/2025

Association Moto-Club de Mâcon
Route de la Grisière
71000 MACON
Tél. 06 82 04 55 46

VISA DE LA LIGUE

DATE: 29/01/2025

Visa 04/2025

LIGUE MOTO
BOURGOGNE
FRANCHE COMTE

Ep. 557

VISA DE LA FFM

DATE: 12/03/2025

NUMÉRO: 25/0236



74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa(ses) machine(s) ;
- son équipement : **obligatoires** : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, **fortement recommandés** : protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... **Christophe COGNET**

Nombre de secouristes **8**

Hôpital le plus proche **MACON**

Nombre d'ambulance(s) **1**

Temps de trajet (en min) **10 mn**

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site **Terrain de la Grisière**

Adresse **Route de la Grisière 71000 MACON**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1750 m**

Largeur minimum de la piste **6 m**

Largeur de la grille **80**

Longueur de la ligne droite de départ **90**

Nombre d'OCP* **15**

*Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : **45**

En manche : **45**

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :

Pendant les essais : ...

En manche : ...



- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: **03/02/2025**

Association Moto-Club de Mâcon
Route de la Grisière
71000 MACON
Tél. 06 82 04 55 46

VISA DE LA LIGUE

DATE: **05/02/2025**

Visa n° **04/2025**

LIGUE MOTO
BOURGOGNE
FRANCHE COMTE
Ep. 557. Frana Mx 250
BFC 125.

VISA DE LA FFM

DATE: **12/03/2025**

NUMÉRO: **25/0236**



74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org

PROGRAMME DU 20 AVRIL 2025 MACON

Les horaires peuvent être modifiés en accord avec le Délégué du Championnat

La veille de l'épreuve :

15H à 20H - Contrôles Administratif et Technique

8H Briefing commissaires

8h15 Briefing Pilotes

9H		COUPE DE FRANCE 250 ESSAIS LIBRES	20 min
9H30		Championnat ligue 125 ESSAI 10 min + 15 min CHRONO	25 min
10H		OPEN ESSAI 10 min + 15 min CHRONO	25 min
11H		COUPE DE FRANCE 250 TEST DE DEPART	5 min
11H10		COUPE DE FRANCE ESSAIS CHRONO (pour grille)	20 min
		REPAS	
14H00		COUPE DE FRANCE 250 TOUR DE RECONNAISSANCE	
14H15		COUPE DE FRANCE 250 1ère MANCHE	25 min + 1T
15H00		Championnat ligue 125 1ère MANCHE	20 min + 1T
15H35		OPEN 1ère MANCHE	20 min + 1T
16H15		COUPE DE FRANCE 250 TOUR DE RECONNAISSANCE	
16H20		COUPE DE FRANCE 250 2ème MANCHE	25 min + 1T
17h00		Championnat ligue 125 2ème MANCHE	20 min + 1T
17H30		OPEN 2ème MANCHE	20 min + 1T
		Remise des récompenses	